



LE 04 FEVRIER 2021

DÉFENDONS NOS LIBERTES L'EMPLOI LES SALAIRES NOS CONVENTIONS COLLECTIVES DANS LA BRANCHE TRANSPORT AERIEN !

La CGT a décidé d'une journée nationale d'action interprofessionnelle le 4 février prochain. Cette journée doit permettre la convergence de toutes les luttes professionnelles.

Notre secteur est particulièrement impacté par la crise sanitaire due au Covid-19, aggravant la crise économique, sociale et environnementale que nous vivons depuis plusieurs décennies.

Mais certaines entreprises saisissent l'opportunité d'une baisse temporaire d'activité pour restructurer et accroître ainsi le niveau de productivité au moment de la reprise.

Elles en profitent pour supprimer des dizaines de milliers d'emplois sans compter les milliers de contrats d'emplois précaires qui sont stoppés ou non renouvelés. Ces décisions frappent l'ensemble de la population, mais particulièrement les plus jeunes qui sont obligés de compter sur ces emplois précaires pour financer leurs études ou pour acquérir une première expérience professionnelle.

Le patronat cumule licenciement et aides publiques avec le recours au chômage partiel.

Pendant ce temps des entreprises font d'autres choix en passant aux 32h00 avec d'un côté LDLC (vente de matériel informatique) qui passe à la semaine de 4 jours et 3 repos ou encore IT partner qui passe à 32h00 avec 47 jours de repos de plus par an.

Des Milliards d'argent public pour supprimer des emplois, c'est inadmissible !

Notre secteur a été complètement dérégulé et livré à une concurrence totalement faussée. Les salariés n'en peuvent plus d'être la variable d'ajustement de ces politiques libérales destructrice de l'humain.

Il n'y a pas de fatalité. Tout est une question de choix, c'est pourquoi la CGT propose des solutions concrètes et immédiates :

- ▶ La conditionnalité de toutes les aides publiques au maintien ou à la création d'emplois et leur contrôle.
- ▶ La suppression des dividendes versés aux actionnaires des grands groupes pour l'année 2020, soit l'équivalent de 60 milliards d'euros qui doivent être réorientés pour le social, l'économie, l'environnement.
- ▶ Le développement des services publics sur l'ensemble du territoire par la création de 500 000 emplois dans la Fonction publique, dont près de la moitié dans la santé et l'action sociale.
- ▶ La réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire pour travailler moins, mieux, toutes et tous.
- ▶ Une autre réforme de l'assurance chômage avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris pour les jeunes en recherche du premier emploi.
- ▶ Une sécurité sociale professionnelle permettant un déroulement de carrière progressif quels que soient les aléas de la vie au travail.
- ▶ Une revalorisation des salaires sur la base d'un Smic à 1800 euros brut et des pensions.
- ▶ La retraite pour toutes et tous à 60 ans.

Pour faire du 4 février un premier temps fort. Partout dans nos entreprises, saisissons-nous de la décision d'une journée nationale interprofessionnelle d'action à l'appel des syndicats CGT, FSU, Solidaires et des organisations de jeunesse. Il est temps de faire grandir le rapport de forces nécessaire sur les enjeux nationaux rassemblant tous les salariés du public comme du privé, les retraités, les étudiants et lycéens, et ceux de notre branche pour défendre nos acquis et construire l'avenir !

LA BRANCHE TRANSPORT AÉRIEN APPELLE L'ENSEMBLE DE SES SYNDICATS À ORGANISER SES SALARIÉS POUR PARTICIPER AUX RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS QUI SONT ORGANISÉES DANS LEURS VILLES OU LEURS DÉPARTEMENTS !